

de l'écologie

Désignation du service : \_\_\_\_\_

## Récépissé de DT Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4<sup>ème</sup> partie (partie réglementaire) du Code du travail

**Destinataire** Dénomination : Récépissé de DT Complément / Service : Récépissé de DICT Numéro / Voie: Lieu-dit / BP: Récépissé de DT/DICT Code Postal / Commune : conjointe Coordonnées de l'exploitant : N° consultation du téléservice : Référence de l'exploitant : Raison sociale: N° d'affaire du déclarant : Personne à contacter : \_\_\_\_ Personne à contacter (déclarant) : Numéro / Voie : \_\_\_ Date de réception de la déclaration : \_\_\_\_/ \_\_\_\_/ \_\_\_\_\_ Lieu-dit / BP:\_ Commune principale des travaux : Code Postal / Commune : Adresse des travaux prévus : Tél. : L Fax: Éléments généraux de réponse Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : \_\_ \_ (voir liste des catégories au verso) Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage. Veuillez contacter notre représentant : NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons. Emplacement de nos réseaux / ouvrages Matériau réseau(1): Plans joints: Références :  $Echelle_{(1)}$ : Date d'édition<sub>(1)</sub>: Prof. règl. mini<sub>(1)</sub>: NB: La classe de / / cm figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_ h \_\_\_ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_ ou Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir. Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints. (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint Recommandations de sécurité Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Rubriques du quide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : impossible possible Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_ Dispositifs importants pour la sécurité : Cas de dégradation d'un de nos ouvrages En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : Responsable du dossier Signature de l'exploitant ou de son représentant Nom du signataire : \_\_\_

Signature:

Date : \_\_\_\_ / \_

Nombre de pièces jointes, y compris les plans :



## **VEOLIA - Légende des plans réponse DT-DICT**

Ouvrages Souterrains de Prélèvement ou de Distribution d'Eau (Eau Potable) Ouvrages Souterrains d'Assainissement

Eau Potable	Défense incendie		
Canalisation	▲ Réserve		
Refoulement	Bouche incendie		
Veolia	Poteau incendie		
Abandonné	Ouvrages (Eau Potable)		
Privé	√ Forage/captage		
Branchement	★ Usine de traitement		
Abandonné	RT Réservoir (sur tour)		
   Privé	RA Réservoir (semi enterré)		
Veolia	R Réservoir		
Equipement réseau	Regard visite		
Public	Autre		
○ Veolia	Station de pompage,		
₩ Vannes	surpression ou		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	rechloration		

Assainissement		Avaioir grille		
Colle	cteur		Usée	
	Pluvial refoulement		Pluvial	
	Pluvial gravitaire	Equipement réseau		
	Usée/unitaire refoulement	H	Vanne	
	Usée/unitaire gravitaire	Δ	Clapet	
	Réseaux abandonnés	Ouvrage		
	Privé	$\bigoplus$	Poste de refoulement/relèvement	
Branc	chement	$\bigcirc$	Puits perdus	
	Pluvial	$\nabla$	Chambre de dessablement	
	Usée/unitaire		Bassin tampon	
Regard		#	Déversoir d'orage	
	Usée	X	Séparateur à hydrocarbures	
	Pluvial			
$\otimes$	Usée borgne			

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée.

Pluvial borgne

Les ouvrages Privés ou Abandonnés ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :
La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.









































